

Communiqué : Non à la privatisation de France Télécom !

Le gouvernement vient d'annoncer la vente de 9,6% à 12,6% du capital de France Télécom. Cette opération va rendre effective la baisse de la part de l'Etat sous les 50%, autour de 41% et donc la privatisation totale de France Télécom. L'Etat livre ainsi entièrement l'opérateur aux appétits des marchés financiers.

Un mauvais coup du gouvernement

Le gouvernement pare au plus pressé, la vente devrait lui rapporter environ 5 milliards d'euros, ce qui lui permettra de combler une part (faible) de son déséquilibre budgétaire. Politique à courte vue car ce qui sera vendu aujourd'hui ne pourra plus l'être demain. Par contre rien n'interdit de craindre que l'Etat ne continue de telles opérations à chaque fois qu'il a besoin d'argent, le tout au mépris des intérêts des salariés comme du public. En effet, il s'agit bien là d'une illustration de plus de sa politique ultra-libérale. Après le vote de la loi de changement de statut d'EDF-GDF cet été malgré les mobilisations exemplaires des salariés de l'entreprise publique, la privatisation totale de France Télécom illustre l'accélération des mauvais coups de cette rentrée.

Quand la crise financière a secoué tout le secteur des télécommunications, France Télécom potentiellement en faillite n'a résisté que par la présence de l'Etat. Cela a permis que l'entreprise se maintienne et que le réseau téléphonique qui contribue aux communications de tous les usagers ne soit pas lui-même menacé.

Bercy indique que « grâce à son action de redressement conduite sous l'impulsion de sa direction et de l'ensemble de ses salariés depuis l'automne 2002, France Télécom a rétabli sa situation financière... ». On en est loin ! Avec l'arrivée de la voix sur IP, la concurrence accrue sur le fixe, la relative stabilisation des ventes de mobiles... la situation de l'entreprise est mauvaise, inquiétant les dirigeants comme le personnel. Le discours de Bercy ne vise qu'à rassurer les potentiels investisseurs. Les intérêts privés vont donc pouvoir s'exprimer de façon forte à France Télécom. La manière dont l'entreprise a décidé la possibilité d'attribuer des stock options aux cadres dirigeants en est déjà un exemple (à hauteur d'un milliard d'euros !)

Menaces de plus contre le service public et contre les salariés

Pour le public la situation va s'aggraver : la loi réduit à la peau de chagrin les missions de service public, la politique tarifaire continue à être totalement opaque. La recherche du profit immédiat sera désormais le seul objectif.

Pour les salariés, la situation est déjà difficile : conditions de travail aggravées, stress, maladies, désespoir, suicides même, du fait des suppressions massives d'emploi, des restructurations incessantes, des mobilités forcées. La privatisation totale ne peut qu'aggraver cette situation : les actionnaires privés, désormais majoritaires, seuls maîtres de France Télécom, n'auront de cesse de vouloir encore supprimer des emplois. Le statut de fonctionnaire de la majorité du personnel est directement menacé.

SUD PTT appelle tous les salariés de l'entreprise et l'ensemble des organisations syndicales à se mobiliser contre ce nouveau coup de force. SUD PTT appelle à ce que, partout, s'engage un débat sur la sauvegarde du service public des télécommunications en France.